

LA LETTRE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE

Mairie - 1 place des Plantagenêts - Tél : 02.41.51.71.21 - www.fontevraud-abbaye.fr - mairie@fontevraud-abbaye.fr

Mairie : Accueil et services

Ouverture du secrétariat

La mairie est ouverte :

tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
ainsi que le mercredi de 15h à 17h.

Du côté des travaux

Entrée Nord

Les travaux se poursuivent pour une réception prévue fin juin 2016.

Assainissement collectif : Suite aux travaux de comblement des cavités, la réalisation de l'assainissement collectif est décalée à l'automne 2016.

Revitalisation du centre-Bourg

Un groupe de travail a été constitué afin d'aller à la rencontre des personnes intéressées par la

Actualité frelons asiatiques

En cette mi-mai, les nids primaires sont signalés régulièrement sur tout le département.

Ces nids dits « primaires » doivent être détruits par des professionnels avec la plus grande précaution de manière à ce que toute reconstruction ultérieure soit évitée (suppression impérative de la reine à l'intérieur). Signalez toute suspicion à votre Mairie qui transmettra votre demande.

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelon asiatique?

- Ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention.
- Mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid
- Se rapprocher de la Mairie, ou de la FGDON49 afin d'authentifier le cas et d'organiser la destruction avec un professionnel (participation financière possible)

Prestataires référencés pour la destruction des nids :

M PAVILLON Christian - SAUMUR - Tél : 02 41 67 32 19 Mobile : 06 85 51 31 12

M DESCHAMPS Hervé - CHINON - Tél : 02 47 98 06 97 Mobile : 06 27 32 67 86

Abeilles

Pour les essaims d'abeilles, un apiculteur peut venir sur demande les recueillir. Le plus proche se situe à Saint Germain sur Vienne, contacter Monsieur LENOIR à 07.60.45.48.09

Dans ce numéro

Mairie : Accueil et services	1
Du côté des travaux	1
Frelons asiatiques - abeilles	1
Brûlage des végétaux -	2
Gestion des déchets	2
Civisme / vandalisme	2
Maisons fleuries, villes et villages fleuris	3
Anjou Vélo Vintage	3
Centenaire 1 ^{er} guerre mondiale	3
Planning des activités et calendrier des animations	3
Activités Enfance/jeunesse - bibliothèque	4
Edito	4

réhabilitation de leur logement (quartier Arbrissel). Une première démarche consiste à questionner les propriétaires et s'ils sont d'accord, de leur proposer ensuite une visite technique des services homologués en présence d'une personne de la commune. Ainsi l'information sera claire et précise et permettra à chacun de décider en connaissance de cause.

Brûlage des végétaux

Par arrêté préfectoral du 23 février 2013, seul le brûlage à l'air libre des végétaux SECS est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage. Cette tolérance est accordée :

- Du 16 octobre au 30 novembre, de 10h à 16h30 ;
- Du 1^{er} décembre au 28 février, de 11h à 15h30
- Du 1^{er} mars au 15 mai, de 10h à 16h30.

INTERDIT DU 16 MAI AU 15 OCTOBRE

Gestion des déchets ménagers et tri sélectif

Des points d'apports volontaires sont présents sur la commune :

- Rue des Ecoteries (déplacé place du 8 mai pendant les travaux de l'entrée Nord) ;
- Avenue du 11 novembre 1918
- Place des AFN.

Cette dernière zone de tri est spécialement conçue pour recevoir les cartons volumineux.

Un point de collecte pour déchets ménagers en sacs poubelles est également présent place du 8 mai 1945.

Nous rappelons à tous que le ramassage des poubelles individuelles a lieu le lundi matin. Par conséquent les bacs doivent être sortis le dimanche soir et rentrés le lundi soir au plus tard.

En cas de non-respect, ou de dépôt sauvage hors des conteneurs, les contrevenants s'acquitteront d'une amende de 38€ réglementée par arrêté municipal du 09/09/2014.

Coupe de bois de chauffage

Le tirage au sort de bois de chauffage (forêt de Fontevraud) aura lieu le dimanche 18 Sept 2016 à 18 heures à Brain sur Allonnes (ancienne mairie). Inscription en mairie de Fontevraud l'Abbaye avant le 29 août.

Vandalisme

La commune déplore un nombre croissant d'actes de vandalisme sur son territoire.

Ces dégradations perpétrées par quelques personnes engendrent des coûts de réparation pris en charge par le budget communal et diminuent d'autant des possibilités d'action au bénéfice des fontevristes.

Depuis 2015, la commune a intégré le dispositif participation citoyenne en lien avec la gendarmerie. Dans chaque secteur communal, des référents volontaires relaient les informations que vous pourriez leur communiquer. Le dispositif est un plus mais chacun doit signaler tout comportement suspect, que ce soit sur l'espace public ou chez ses voisins absents.

Troubles de voisinage : bruits de comportement

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

En journée

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- répétitifs,
- intensifs,
- ou qu'ils durent dans le temps.

À savoir :

les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Un Arrêté préfectoral fixe la règle en la matière pour les particuliers :

les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Maisons fleuries

La commission fleurissement visitera la commune en juin pour déterminer les lauréats 2016. Trois catégories retenues : rosiers et grimpants, vivaces/massifs et multiples variétés, coup de cœur du jury. Ne soyez pas étonnés de voir vos jardins photographiés par des fontevristes, membres de cette commission. Résultats en octobre. Remise des prix aux Vœux.

Villes et villages fleuris

La visite du jury régional aura lieu fin juin, début juillet 2016. Nous comptons sur vous pour continuer vos efforts pour embellir notre commune et parvenir à l'obtention d'une fleur.

Anjou Vélo Vintage

La commune est retenue comme étape apéritive sur le parcours Anatole la Guibole. Les cyclistes seront présents le dimanche 19 juin 2016 entre 11h et 15h, Parc et allée Ste Catherine et place des Plantagenêts. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles pour accueillir les 1500 cyclistes, merci de vous adresser au secrétariat de mairie.



Centenaire guerre 14-18

En novembre prochain, nous allons commémorer le centenaire de la 1ère guerre mondiale. La commune souhaite illustrer l'année 1916 à travers des expositions et l'évocation théâtralisée de la correspondance des fontevristes éloignés de leur village.

Pour cette occasion le Monument aux Morts sera rénové.

Organisation de festivités

Nous rappelons aux organisateurs d'animations en extérieur sur le domaine public de déposer une demande en mairie un mois avant la date de la manifestation et de bien vouloir respecter les consignes et conseils qui seront donnés à cette occasion.

Dates à retenir

Le 4 juin, Loto de l'AS Côte à 20h au Foyer Yves Duteil, réservation au 06.88.49.18.96

Le 4 juin, Cité idéale à l'Abbaye

Du 10 au 12 juin, exposition au presbytère de Arti-Flo.

Le 11 juin, Familles Rurales Loire et Coteau fait la fête au Foyer Yves Duteil pour une soirée de théâtre avec les Impropulsifs à Bretelles

A 18h30 : Expo et vidéos Inauguration du Four à pain fabriqué par les jeunes du Déclic. Sur place : Fouées salées sucrées, buvette

A 20h00 : Les "Impropulsifs à Bretelles"
*Tarifs sur réservation (avant le 8 juin): Adulte 7€
Enfant 5€ (1 fouée comprise)*

Tarifs sur place : Adulte 8 € / Enfant 6 € (1 fouée comprise)

e.mail:direction.loire.coteau@gmail.com

Tel : 06.64.12.94.47

Le 12 juin, Sauvegarde du Patrimoine organise la Brocante/vidé grenier sur place du 8 mai et parc Ste Catherine. Réservation 02.41.52.31.76

Le 19 juin, Anjou Vélo Vintage. voir ci-contre.

Le 24 juin, Soirée des passeurs à l'Abbaye

Le 1 juillet, Fête des écoles au Foyer Yves Duteil

Le 2 juillet, Instants musicaux lieux insolites par l'association Ligériens de cœur. Concerts dans le parc Ste Catherine à partir de 19h.

Le 14 juillet, Fête nationale. Cérémonie à 9h30 place du 8 mai 1945.

Du 20 juillet au 17 août, Escapades à Fontevraud l'Abbaye par Tourisme et Culture (Théâtre de rue). Le mercredi à 19h00.

Du 5 au 30 septembre, exposition au presbytère du collectif « 3 prix Abd-el-Tif »

Le 25 septembre, Rando de la St Michel organisée par l'Entente sportive communale.

Renseignements et inscriptions www.ecs49.fr/

Familles rurales Loire et Coteau

PASSERELLE POUR LES 9-12 ANS

Ce nouvel accueil, permet aux jeunes de participer à des animations adaptées à leur âge. Par exemple des ateliers scientifiques, du street hockey des créations de vidéos...

Renseignements : 06.64.12.94.47 ou
afr.animationjeunesse@gmail.com

Le local est situé au sein du Foyer Yves Duteil, il est ouvert (sur inscription) Mercredis : 14h00-18h00, Vendredis : 15h00-18h00,



CENTRE DE LOISIRS (3-10 ans) à Turquant du 6 au 29 juillet puis à Souzay du 22 au 31 août.
Inscription au 02.41.51.99.18

DECLIC (11-17 ans) à Montsoreau

Ouverture cet été, du 27 juin au 1 juillet les après-midi, puis du 04 juillet au 12 août toute la journée. Renseignements 06.64.12.94.47

Bibliothèque – Ludothèque

Elle est située au sein du Foyer Yves.

Ouverture le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h.

Pendant les vacances scolaires, ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h.

L'édito



Les petits plaisirs du quotidien

C'est le titre de la chanson que les élèves de CM2 ont composée et présentée à l'auditorium de l'Abbaye.

Un air qu'on fredonne, des paroles gaies, jeunes, optimistes. Ah ! Ces enfants : ils nous donnent envie de tout arrêter pour un instant ; ils nous disent : « les petits plaisirs du quotidien sont souvent de petits riens, les petits plaisirs de la vie nous font sourire, youpi ! »

Ces enfants de Fontevraud ne cessent de nous chanter : voyez comme c'est simple, comme c'est beau !

Et oui : Fontevraud l'Abbaye, Fontevraud la jolie !

Celle qui voit sa chevelure de verdure se déployer sous la pluie, celle qui se refait une beauté à l'approche de l'été. Elle redresse ses monuments comme Notre Dame de pitié, elle restaure l'entrée de ses artères comme dans l'avenue des Roches ; elle se permet un lifting là où les cavités sont en plein spleen ; elle ouvre de grands yeux à chaque entrée ; et comme la sève qui circule dans tous les arbres nouveaux nés de sa forêt, elle fait rejaillir l'eau de sa fontaine pour cet été.

Et si parfois Fontevraud l'Abbaye subit les outrages du temps ou des brigands, elle se relève, elle s'embellit. Elle traverse les âges car Fontevraud c'est aussi un village. Un village où sont nombreux ceux qui s'activent pour la rendre toujours plus attractive et plus festive. C'est Fontevraud la belle qui se réveille.

Comme ils ont raison ces enfants de nous rappeler aux « petits plaisirs du quotidien », aux petits riens, aux instants sereins à Fontevraud l'Abbaye. Youpi !

(Chanson à écouter sur le site Internet

www.fontevraud-abbaye.fr,

page actualités culturelles).

